

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



LES AUXERROIS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS FUTSAL !

Partenaires

AUXERRE
SPORTS

LA BRASSERIE
BBY
DES BORDS DE L'YONNE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS



La section sportive football du lycée Fourier participera au championnat de France Cadets Excellence UNSS de futsal.

Partenaires



« Le District, c'est
VOUS ! »

Sommaire

Informations	Pages 1 à 7
Actualités	Page 8
Procès-Verbaux	Pages 9 à 16



Votre [Guide de Formation](#) est enfin disponible ! Vous retrouverez de nombreuses renseignements utiles sur les formations Educateurs - Entraîneurs - Dirigeants et Arbitres pilotées par l'IR2F, en collaboration avec les Districts.

JOURNÉE



DE LA

FEMME



District
de l'Yonne
de Football



Foot un jour, Femme toujours

1 licenciée, 1 non licenciée

*Stade Laguillaumie
Appoigny*



Samedi 21 mars 2020



PARTICIPEZ À LA JOURNÉE DE LA FEMME !



La commission de Féminisation du District de l'Yonne de Football organise comme chaque année la Journée de la Femme le samedi 21 mars 2020 à APPOIGNY.

A destination des joueuses, le thème retenu est « 1 licenciée = 1 non licenciée »; Chaque féminine est invitée à participer, accompagnée d'une femme non licenciée, afin que celle-ci puisse découvrir les différentes missions d'un club de football et le rôle qu'elle peut y jouer.

Le slogan proposé par un club icaunais et retenu par les membres de la commission pour cette journée est « *Foot un jour, Femme toujours* ». La journée se déroulera au stade d'Appoigny de 14h00 à 19h30 :

- ⚽ **Rencontre EFF** (accueil à 14 heures) : catégories U6 à U11 – début des plateaux à 14h30 ;
- ⚽ **Rencontres U15 F** : (accueil à 15h30), début à 16 heures ;
- ⚽ **Rencontres Seniors** (à partir des U16 F) : début 17h30 jusqu'à 19h30 clôturées par le verre de l'amitié.

Tous les clubs ont reçu l'invitation sur leur boîte mail officielle et devront s'inscrire auprès de Mlle Audrey JANVIER sur ajanvier@yonne.fff.fr au plus tard le 8 mars 2020.

L'AEF ORGANISE UNE SOIRÉE AUTOUR DU FUTSAL !

L'amicale des éducateurs de l'Yonne organise une intervention technique et pédagogique sur le futsal **le Lundi 2 mars au gymnase de PARON à partir de 19h00.**

Au programme:

- Les fondamentaux sur le terrain ;
- Petit match d'application ;
- Débat



« TESTEZ-VOUS ARBITRE » : ACTE 3 !



Vous avez eu l'œil expert pour signaler le « hors-jeu » et la bonne appréciation sur les « Mains » ? Qu'en sera-t-il de votre avis sur « l'anéantissement d'occasion nette de but » ? Plus communément appelé « dernier défenseur », c'est tout l'intérêt de 3ème volet proposé par le Pôle « Tous Jeux d'Apprentissage » (TJA) de l'Equipe Technique Régionale Arbitrage.

Jamais deux sans trois ! Toujours sur ce même principe de cinq questions, note finale et correction immédiate, faites preuve d'un sens aigu sur le sujet du « dernier défenseur ».

Carton rouge ? Jaune ? C'est à vous de décider !

TEST 3 – ANÉANTISSEMENT D'OCCASION NETTE DE BUT

Archive des premiers tests : **TEST 2 – LES MAINS** - **TEST 1 – LE HORS-JEU**

DON DU SANG : L'ENGAGEMENT CITOYEN DU FOOTBALL DANS L'YONNE



Dans le prolongement direct de la convention de collaboration signée entre la FFF et la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB) au printemps dernier, le District de l'Yonne souhaite promouvoir le don du sang auprès de tous ses licenciés majeurs et leurs familles.

Christophe CAILLIET, Président du District de l'Yonne de Football : « De nombreux clubs se sont inscrits au Programme Éducatif Fédéral (PEF) et le font vivre tout au long de la saison sportive auprès des jeunes au sein des clubs. Il est intéressant que les adultes s'approprient aussi le volet solidaire de ce programme. Je crois aux valeurs de l'exemplarité et j'espère que cet acte solidaire et citoyen pourra inspirer nos jeunes licenciés. »

Entre ce mois de décembre et le 12 juillet 2020, chaque licencié et/ou chaque parent/représentant légal de jeunes licenciés venant faire un don du sang, devra renvoyer son attestation sous l'égide de son club au District de l'Yonne de Football (ajanvier@yonne.fff.fr). Cette attestation comptera pour 1 point et les points seront doublés pendant la période de l'EURO 2020 (12 juin – 12 juillet).

Le club ayant renvoyé le plus d'attestations et cumulé le plus de points sera récompensé par une dotation « surprise » en septembre prochain à l'occasion de la Soirée des Champions. Pour en savoir plus sur le don du sang : <https://youtu.be/3A7Qufx74ss>

Pour en savoir plus sur le don du sang (vidéo FFF) : <https://youtu.be/3A7Qufx74ss>

Où trouver son lieu de collecte dans l'Yonne :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

MESDAMES, EN ROUTE POUR STRASBOURG !



En partenariat avec le RC Strasbourg et l'Association « Femmes de Foot », la Commission Régionale de Féminisation met en place une opération « Jour de Match », le samedi 14 Mars, à destination des femmes œuvrant dans le milieu du football.

Cette belle initiative sera donc l'occasion de récompenser cinquante femmes qui œuvrent quotidiennement au fonctionnement de nos clubs (ayant une équipe de niveau Ligue) et de nos instances de football présents sur notre territoire régional (ndlr : journée prise en charge par la C.R. Féminisation).

En terre Alsacienne, nos lauréates auront droit à une journée qui leur sera entièrement dédiée et à un programme bien chargé. Entre visite du centre-ville de Strasbourg, du stade la Meinau, rencontres avec les membres de l'Association « Femmes de Foot », dont sa Présidente Sabrina Keller, échanges avec des personnalités du RCS et places pour assister à la rencontre de Ligue 1 Strasbourg-Dijon FCO, tout sera fait pour rendre cette journée très festive et inoubliable.

Pour participer à cette opération, chaque club pourra proposer une bénévole méritante en renvoyant le [bulletin d'inscription](#) par mail à Edwige Douheret (edouheret@lbfc.fff.fr), avant le dimanche 23 Février.



CANDIDATURE AUX SECTIONS SPORTIVES



Le Lycée Joseph Fourier à Auxerre propose différentes sections sportives : football garçons, football filles, football arbitrage. Vous pouvez y postuler pour les intégrer en 2^{de} générale et technologique ou en 1^{ère} générale, STMG et ST2S. Les dossiers peuvent être remplis en ligne. Lien ci-dessous :

[Section football garçons](#) - Date limite de candidature : 27 mars 2020

[Section football filles](#) - Date limite de candidature : 14 avril 2020

[Section arbitrage football](#) - Date limite de candidature : 14 avril 2020

L'établissement et les enseignants se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires nécessaires. En cas de difficultés pour accéder aux questionnaires en ligne, vous pouvez joindre le secrétariat du proviseur pour obtenir un dossier « papier ».

Lycée Joseph Fourier
10-16 rue Raymond Poincaré
BP 26 – 89010 Auxerre Cedex
Tél. : 03.86.72.53.10

FILIÈRES ARBITRAGE



C'est parti pour le recrutement de nos deux Sections Sportives Football Filière Arbitrage des Lycée Fourier (Auxerre) et Louis Pasteur (Besançon) ! Pour celles et ceux qui souhaitent postuler à l'une de ces Filières Arbitrage, les dossiers d'inscription sont disponibles dans cet article (Année scolaire 2020-2021).

	Lycée Joseph Fourier (Auxerre)	Lycée Louis Pasteur (Besançon)
Documents	<u>Dossier d'inscription</u> <u>Dossier de présentation</u>	<u>Dossier d'inscription</u> <u>Dossier de présentation</u>
Date limite de dépôt des dossiers	Mardi 14 Avril 2020	Mercredi 15 Avril 2020
Date des tests	Mardi 5 Mai 2020	Mercredi 13 Mai 2020
Contenu des tests	Arbitrage en situation Entretien Individuel Tests théoriques Tests physiques	Arbitrage en situation Entretien Individuel Tests physiques
Renseignements	Alexandre Perreau-Niel 06.87.11.67.98 <u>alexandre_perreau@hotmail.com</u>	Christophe Adam 06.79.94.64.22 <u>cadam@lbfc.fff.fr</u>

FORMATIONS ET RECYCLAGE PSC1

Le CDOS89 propose plusieurs formations PSC1 (1^{ers} secours) à MONÉTEAU 22 Route d'Auxerre (école de musique) – tarif 60 €.

- Le 29 Février Recyclage PSC1 le samedi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 17h30 ;
- Le 28 et 29 Mars 2020 aux horaires suivants : Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 17h30 et le dimanche de 8h30 à 12h00 ;
- Le 30 et 31 Mai 2020 aux horaires suivants : Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 17h30 et le dimanche de 8h30 à 12h00 ;



Le [bulletin d'inscription](#) est à retourner au CDOS accompagné du règlement.

REJOIGNEZ LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe du déploiement du Service National Universel (SNU) dans le département de l'Yonne en 2020.

Nous devons constituer une cohorte de 150 jeunes volontaires de 15 à 17 ans qui vont effectuer leur séjour de cohésion SNU en dehors de l'Yonne.



Les inscriptions sont ouvertes du 3 février au 3 avril. Le flash code figurant sur l'affiche jointe permet d'accéder directement sur le site snu.gouv.fr ou les jeunes peuvent s'inscrire. Les lycées du département sont des relais pour ces inscriptions. Les jeunes et leurs parents peuvent s'adresser au chef d'établissement de leur lycée. Les jeunes concernés sont ceux qui sont dans l'année qui suit la classe de 3e.

Ma collaboratrice Valérie Gabard-Monfourny (valerie.gabard@yonne.gouv.fr) se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

[Affiche SNU](#)

[Communiqué de Presse SNU](#)

[Dossier de presse](#)

[Plaquette de communication](#)

Pascal LAGARDE

Inspecteur de la jeunesse et des sports

Responsable du service Égalité des Chances, Jeunesse et Sports

Chef de projet du service national universel (SNU)

CALENDRIER MODULES DE FORMATION

Saison 2019-2020

Formations	Dép	Lieu	Dates et horaires	Volume Horaire
FORMATIONS MODULAIRES				
MODULE U7	89	PARON	Samedi 16 Novembre 2019 (8h30-18h30)	8H
MODULE U7	89	CHAMPSUR YONNE	Samedi 07 Mars 2019 (8h30-18h30)	8H
MODULE U9	89	APPOIGNY	Samedi 19 et 26 Octobre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U11	89	MIGENNES	Vendredi 01 et Samedi 02 novembre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U13	89	JOIGNY	Samedi 19 et 26 Octobre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U13	89	AVALLON	Samedi 29 Février et Samedi 07 Mars (8h30-18h30)	16H
MODULE U15	89	PARON	Vendredi 01 et Samedi 02 novembre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U18	89	SENS	Lundi 11 Novembre et Samedi 16 Novembre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE SENIORS	89	CHAMPS SUR YONNE	Samedi 15 et Samedi 22 Février 2020 (8h30-18h30)	16H
CERTIFICATS FEDERAUX				
CERTIFICAT FEDERAL DE FOOTBALL 1				
CFF1	89	APPOIGNY	Du Lundi 27 au Jeudi 30 avril 2020 (8h30-18h30)	32H
CERTIFICAT FEDERAL DE FOOTBALL 4				
PROJET ASSOCIATIF	89	AUXERRE	Vendredi 20 et Samedi 21 Décembre 2019 (13h-21h et 8h30-18h30)	16H
PROJET SPORTIF EDUCATIF	89	AUXERRE	Vendredi 24 et Samedi 25 Janvier 2020 (13h -21h et 8h30-18h30)	16H
MODULES SPECIFIQUES				
GARDIEN DE BUT DECOUVERTE	89	AUXERRE	Vendredi 06 et Samedi 07 Décembre 2019 (13h-21h et 8h30-18h30)	16H
GARDIEN DE BUT PERFECTIONNEMENT	21	DIJON	Vendredi 10 et Samedi 11 Avril 2020 (8h30-18h30)	16H
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	89			16H
MODULE ANIMATRICE	89	APPOIGNY	Samedi 16 Mai 2020 (8h30-18h30)	8H
CERTIFICATIONS				
CERTIFICATION 1-2-3-4	88	AUXERRE	Samedi 14 Décembre 2019 (8h30 - 19h)	8H
CERTIFICATION 1-2-3-4	89	AUXERRE	Mercredi 15 Avril 2020 (8h30 - 19h)	8H

LES AUXERROIS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS FUTSAL !



La section sportive football du lycée Fourier participera au championnat de France Cadets Excellence UNSS de futsal.

Les jeunes auxerrois étaient à Dijon le mercredi 12 février pour la finale académique UNSS Futsal Excellence. Cette compétition comptait 2 poules de trois équipes. Les deux premières s'affrontant en finale pour une place au championnat de France.

Les protégés de Guillaume Sallandre ont d'abord gagné 4 – 3 contre Decize. Puis, ils ont battu le lycée dijonnais d'Hyppolite Fontaine 2 – 1, ce qui leur a permis de terminer premier de la poule. En finale, ils ont gagné 4 – 2 contre le lycée Jean Marc Boivin de Chevigny.

Grâce à cette victoire, le lycée Fourier termine champion académique et participera donc au championnat de France qui aura lieu dans l'Ain du 23 au 26 mars 2020.

De leur côté, les arbitres de la filière auxerroise étaient eux aussi représentés par trois élèves. L'un de ces arbitres ira d'ailleurs avec l'équipe au championnat de France. A noter que ce championnat est qualificatif pour le championnat du monde ISF Futsal qui aura lieu du 1^{er} au 8 juin à Lyon.

Bonne chance à eux...

Alexandre PERREAU-NIEL

PROCES - VERBAUX

PV 256 Sp 35

Auxerre le 19 février 2020

COMMISSION SPORTIVE

Présents : Mme Chéry-Floch – MM Barrault – Rollin - Trinquesse

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 15.

1. Réclamations

Match 50969.1 du 09.02.20 Mt St Sulpice 2 – Appoigny 2 Départemental 3 gr B

Courriel du club du Mt St Sulpice en date du 09.02.20 – via la messagerie officielle du club : confirmation de la réserve sur la participation et ou qualification de l'ensemble de l'équipe Appoigny 2 susceptible d'avoir participé en équipe 1 lors de la dernière rencontre. La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance de la confirmation de la réserve d'avant-match du club du Mt St Sulpice en date du 9 février 2020 - via l'adresse de messagerie officielle du club,
- demande au secrétariat de débiter le compte du club du Mt St Sulpice de la somme de 32 € pour confirmation de réserve,
- attendu qu'aucune réserve d'avant match n'est inscrite sur la FMI,
- prend note du rapport de l'arbitre officiel, Mr Billet,
- attendu que l'arbitre confirme que le club du Mt St Sulpice a bien posé une réserve d'après match sur la participation et ou qualification de l'ensemble de l'équipe Appoigny 2 susceptible d'avoir participé en équipe 1 lors de la dernière rencontre,
- dit la réserve du club du Mt St Sulpice recevable sur la forme,
- attendu que l'équipe d'Appoigny 1 n'a pas joué depuis le 15 décembre 2019,
- après vérification de la feuille de match R3 du 15.12.19 Appoigny – Sens FC 2,
- attendu qu'aucun joueur n'a participé à la rencontre du 09.02.20 Mt St Sulpice 2 – Appoigny 2 en D3 gr B,
- dit tous les joueurs du club d'Appoigny qualifiés pour cette rencontre,
- dit la réserve du club du Mt St Sulpice non fondée,
- enregistre le résultat : Mt St Sulpice 2 = 1 / Appoigny 2 = 1.

Mme Chéry-Floch n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération et ni à la décision de ce dossier.

La commission prend note de l'absence de confirmation de réserve posée :

Réserve d'avant match :

- Match 51421.2 Varennes 3 - Tanlay D4 gr C

2. Match arrêté

Match 52731.1 du 08.02.20 Paron FC – St Clément Onze 1 U18 départemental 1

Match arrêté. La commission, vu les pièces au dossier,

- prend réception de la FMI – transmise par le club de Paron le 15 février 2020,

- prend réception de la feuille de match papier transmise par l'arbitre le 18 février 2020,
- vu les différents rapports et les incidents,
- attendu que le match a été arrêté à la 55^{ème} minute,
- transmet le dossier à la commission de discipline.

3. Forfaits

Match 52319.2 du 13.02.20 Migennes – Avallon AFM Départemental futsal

La commission, vu le courriel du club d'Avallon AFM en date du 13.02.20,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Avallon AFM au bénéfice de l'équipe de Migennes,
- score : Migennes = 3 buts, 3 pts / Avallon AFM = 0 but – 1 pt,
- amende 30 € au club d'Avallon AFM.

Match 50909.2 du 16.02.20 Mt St Sulpice 2 – Auxerre Stade 3 Départemental 3 gr B

La commission, vu le courriel du club d'Auxerre Stade en date du 15.02.20,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Auxerre Stade 3 au bénéfice de l'équipe du Mt St Sulpice 2,
- score : Mt St Sulpice 2 = 3 buts, 3 pts / Auxerre Stade 3 = 0 but, - 1 pt,
- amende 45 € au club d'Auxerre Stade.

4. Matches non joués

Match 50002.2 du 16.02.20 St Georges – Mt St Sulpice Départemental 1

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Georges en date du 13 février 2020, donne ce match à jouer le 15 mars 2020.

Match 50069.2 du 16.02.20 St Denis Les Sens – Migennes 2 Départemental 2 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Denis Les Sens en date du 14 février 2020, donne ce match à jouer le 15 mars 2020.

Match 50071.2 du 16.02.20 FC Gatinais – Gron Véron Départemental 2 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Jouy en date du 13 février 2020, donne ce match à jouer le 8 mars 2020.

Match 50504.1 du 16.02.20 Chablis 2 – Fleury La Vallée Départemental 2 gr B

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Chablis en date du 14 février 2020, donne ce match à jouer le 8 mars 2020.

Match 51127.2 du 16.02.20 Asquins Montillot – Serein AS Départemental 3 gr C

La commission, vu le courriel du club d'Asquins Montillot en date du 14 février 2020, l'impraticabilité du terrain de Montillot, donne ce match à jouer le 8 mars 2020.

Match 51351.2 du 16.02.20 Mt St Sulpice 3 – St Bris Le Vineux 2 Départemental 4 gr B

La commission, vu l'arrêté municipale de la mairie du Mt St Sulpice en date du 15 février 2020. Donne ce match à jouer le 8 mars 2020.

Match 51012.1 du 16.02.20 St Georges – Serein AS/Varennes Départemental féminin à 8

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Georges en date du 13 février 2020, donne ce match à jouer le 3 mai 2020.

Match 52737.1 du 15.02.20 FC Gatinais – St Clément Onze U18 Départemental 1

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Jouy en date du 13 février 2020, donne ce match à jouer le 22 février 2020, 1^{ère} date de libre.

Match 52411.1 du 15.02.20 St Julien Du Sault – GJ de l'Armançon U18 D2 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Julien Du Sault en date du 14 février 2020, donne ce match à jouer le 22 février 2020, 1^{ère} date de libre.

Match 52438.1 du 15.02.20 Toucy/Diges.Pourrain – Appoigny/Héry 2 U18 D2 gr B

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs pour le report de ce match à deux dates différentes,

- donne ce match à jouer le 6 mars 2020, date impérative.

Amende 15 € aux clubs d'Appoigny et de Toucy pour report de match hors délai.

Match 52440.1 du 15.02.20 Chevannes – Auxerre Stade 2 U18 Départemental 2 gr B

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Chevannes en date du 14 février 2020,

- donne ce match à jouer le 22 février 2020, 1^{ère} date de libre.

Match 52512.1 du 15.02.20 St Denis Les Sens – St Clément Onze U15 D2 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Denis Les Sens en date du 14 février 2020, donne ce match à jouer le 22 février 2020, 1^{ère} date de libre.

Match 52514.1 du 15.02.20 Cerisiers/Malay Le Gd-Paron FC U15 Départemental 2 gr A

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs en date du 13 février 2020, donne ce match à jouer le 22 février 2020, 1^{ère} date de libre.

Amende 15 € au club de Cerisiers pour report de match hors délai.

Match 52569.1 du 15.02.20 St Georges – Magny U15 Départemental 2 gr C

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Georges en date du 13 février 2020, donne ce match à jouer le 22 février 2020, 1^{ère} date de libre.

Match 52853.1 du 15.02.20 GJ de l'Armançon – St Fargeau 13 Départemental 3 gr C

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs en date du 14 février 2020, donne ce match à jouer le 29 février 2020.

Match 52943.1 du 15.02.20 Sens FC – Avallon FCO U15 féminin

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 7 mars 2020, date impérative.

5. Changements dates, horaires, terrains

Match 52323.2 du 18.02.20 Charny/Bléneau – Migennes Départemental futsal

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs en date du 14 février 2020, inverse les rencontres et donne ces matchs à jouer comme suit :

- match aller le jeudi 20 février 2020 sur les installations de Migennes,
- match retour le mardi 28 avril 2020 sur les installations de Charny.

Match 50043.1 du 05.04.20 Vinneuf Courlon – Varennes Départemental 1

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe de Vinneuf Courlon est qualifiée en Coupe Prével le 5 avril 2020,
- donne ce match à jouer le 15 mars 2020.

Match 50409.1 du 23.02.20 Cerisiers 2 – Joigny Départemental 2 gr A

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs en date du 13 février 2020, inverse les rencontres et donne ces matchs à jouer comme suit :

- match aller 50409.1 le 23 février 2020 Joigny – Cerisiers 2 à 14 h 30 sur le terrain d'honneur à Joigny,
- match retour 50409.2 le 14 juin 2020 Cerisiers 2 – Joigny sur les installations du terrain de Cerisiers.

Match 50490.1 du 23.02.20 Chablis 2 – Héry Départemental 2 gr B

La commission, vu la programmation du match de coupe de Bourgogne Chablis – Marsannay à cette date, donne ce match à jouer à 12 h 00 en lever de rideau sur le terrain annexe du stade G. Roux de Chablis.

Match 5116.1 du 23.02.20 Vermenton – Serein AS 2 Départemental 3 gr C

Demande de report de match du club de Serein AS en date du 18.02.20.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 15 mars 2020.

Amende 15 € au club de Serein AS pour report de match hors délai.

Match 51983.1 du 03.05.20 Malay Le Grand/Charmoy – St Denis Les Sens Dép fém à 8

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs en date des 12 et 13 février 2020, donne ce match à jouer le 22 mars 2020.

Match 52788.1 du 14.03.20 Auxerre Sp Citoyens – Auxerre AJ 2 U15 Départemental 1

Courriel du club d'Auxerre Sp Citoyens en date du 17.02.20 : demande d'avancement du match. La commission, sans réponse du club d'Auxerre AJ, maintient ce match à la date du 14 mars 2020.

Match 52659.1 du 15.02.20 Brienon – Neuvy Sautour U13 Départemental 2 gr B

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs en date du 13 février 2020, inverse les rencontres et donne ces matchs à jouer comme suit :

- match aller 52659.1 le 15 février 2020 Brienon - Neuvy Sautour sur les installations de Brienon,

- match retour 52659.2 le 16 mai 2020 Neuvy Sautour – Brienon sur les installations de Neuvy Sautour.

Match 52687.1 du 22.02.20 Auxerre Stade 2 – Chevannes U13 Départemental 2 gr D

Demande de report de match du club de Chevannes en date du 14 février 2020. La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le mercredi 11 mars 2020.

Match 52690.1 du 15.02.20 Chevannes – Auxerre Sp Citoyens U13 Départemental 2 gr D

Demande d'inversion de match du club de Chevannes en date du 11.02.20. La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, inverse les rencontres et donne ces matchs à jouer comme suit :

- match aller 52690.1 le 15 février 2020 Auxerre Sp Citoyens – Chevannes sur les installations du stade des Brichères à Auxerre,
- match retour 52690.2 le 16 mai 2020 Chevannes – Auxerre Sp Citoyens sur les installations de Chevannes.

Championnat départemental U13

La commission prend note de la qualification des équipes suivantes à la finale départementale FESTIVAL U13 le 4 avril 2020 à Joigny :

- Aillant - Appoigny/Fleury - Auxerre AJ – Auxerre Stade – Avallon FCO – Charny/Bléneau - Chevannes - Coulanges.Vineuse/St Bris – Gron Véron – GJ Sens - Joigny – Malay Le Grand - Paron FC – St Clément Onze – UF Tonnerrois
- reporte les matchs de championnat départemental U13 de la journée **du 4 avril 2020** pour ces équipes à **une date qui sera déterminée suivant les directives de la commission technique** :
 - U13 D2 gr A 52642.2 St Sérotin/St Valérien – GJ Sens
 - U13 D2 gr B 52655.2 Aillant – Joigny 2
 - U13 D2 gr B 52657.2 Charny/Bléneau – Brienon
 - U13 D2 gr C 52670.2 Charbuy – Appoigny/Fleury
 - U13 D2 gr D 52687.2 Chevannes – Auxerre Stade 2
 - U13 D3 gr A 52834.2 Malay Le Grand – Fontaine La Gaillarde
 - U13 D3 gr D 52865.2 Avallon FCO 2 – Coulanges.Vineuse/St Bris

6. Feuilles de match manquantes

La commission, en application de l'article 10.1 – annuaire district – la feuille de match – dispositions particulières au district – en cas de retard d'envoi :

- le résultat du match inscrit sur FOOTCLUB par le club recevant ne sera pas pris en compte tant que la feuille de match n'est pas parvenue au district,
- de plus, le club est passible d'une amende fixée par le district ...
 - U13 D1 du 15.02.20 GJ Sens Football 3 – St Clément Onze
Amende 30 € au club du GJ Sens Football.
 - U13 D3 gr A du 15.02.20 GJ Sens Football 5 – Soucy Thorigny
Amende 30 € au club de GJ Sens Football.
 - U13 D3 gr D du 15.02.20 Auxerre Stade 3 – Coulanges La Vineuse/St Bris
Amende 30 € au club d'Auxerre Stade.

7. Feuilles de matchs informatisées

Match 50509.2 du 16.02.20 Joigny 2 – St Valérien EESV Départemental 3 gr A

Courriel de l'arbitre concernant la réalisation de la FMI en date du 17 février 2020.

La commission rappelle le club de St Valérien EESV que la composition de l'équipe sur la tablette doit être transmise dans le délai imparti.

Match 52781.1 du 15.02.20 Auxerre AJ 2 – Champs Sur Yonne U15 Départemental 1

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et le constat d'échec transmise par le club de l'Auxerre AJ,
- enregistre le résultat : Auxerre AJ 2 = 7 / Champs Sur Yonne = 0.

La commission prend note des FMI non réalisées pour les rencontres suivantes en U13 pour la journée du 15 février 2020 et enregistre les résultats acquis sur le terrain :

- U13 D2 gr A Paron FC 2 – GJ Sens Football 4
- U13 D2 gr D Courson – Chablis
- U13 D2 gr D Auxerre Sp Citoyens – Chevannes
- U13 D3 gr B St Martin du Tertre – Champigny
- U13 D3 gr D Venoy – Avallon FCO 2

8. Questions diverses

Match 50503.1 du 16.02.20 Neuvy Sautour – Héry Départemental 2 gr B

La commission prend note du courriel de l'arbitre, Mr Musij, signalant la blessure non inscrite sur la FMI du joueur BYCZEK Jérôme du club d'Hery.

Match 50507.2 du 16.02.20 Malay Le Grand – Sens Franco Portugais 2 D3 gr A

Courriel de l'arbitre, Mr Bellon Pierre, concernant le délégué non inscrit sur la FMI,

La commission prend note que Mr Bornet Grégory a officié en tant que délégué pour cette rencontre.

Match 51417.1 du 19.01.20 Andryes – Vergigny 2 D4 gr C

Courriel du club d'Andryes en date du 19 février 2020 : demande de remboursement des frais d'arbitrage.

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que le match a été donné perdu par pénalité à l'équipe de Vergigny 2 (équipe incomplète au coup d'envoi) – décision commission sportive en date du 29 janvier 2020,
- en application de l'article 19 – FORFAIT - 5. Disposition particulière au district
Une équipe ne présentant pas au coup d'envoi le nombre minimum de joueurs sera déclarée battue par forfait ou pénalité. Les frais de déplacement des officiels désignés seront à la charge exclusive du club dont l'équipe est déclarée battue par forfait ou pénalité.
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Vergigny de la somme de 16,04 € pour en créditer le compte du club d'Andryes (remboursement des frais de déplacement de l'arbitre).

Mr Rollin n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération et ni à la décision de ce dossier.

Match 51425.2 du 01.03.20 Arcy Sur Cure – Ravières Départemental 4 gr C

Courriel du club de Ravières en date du 18 février 2020 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

Match 52008.1 du 16.02.20 Champigny – Ravières/Semur.Epoisses D1 féminin à 8

Courriel du club de Ravières en date du 18 février 2020 concernant l'amende infligée pour report de match hors délai. La commission prend note de ce courriel et maintient l'amende.

Match 52412.1 du 15.02.20 St Clément Onze 2 – Vergigny U18 départemental 2 gr A

La commission,

- attendu qu'aucun délégué n'est inscrit sur la feuille de match informatisée,
- vu les dispositions de l'article 17 du règlement des championnats jeunes du District de l'Yonne : Fonctions du délégué : alinéa B - définition des généralités : « Pour chaque rencontre, au même titre que le rôle d'arbitre le rôle de délégué est attribué à une personne physique... Quand le District ne désigne pas de représentant officiel, ce rôle est à la charge d'un dirigeant licencié majeur du club recevant avec obligation de tenir le rôle de délégué sous peine de match perdu. Un match ne peut avoir lieu sans délégué. Le nom du délégué figure sur la feuille de match dans l'emplacement prévu à cet effet.
- attendu qu'il en ressort que le match s'est joué sans délégué,

Par ce motif,

- donne match perdu par pénalité à l'équipe de St Clément Onze au bénéfice de l'équipe de Vergigny sur score acquis,
- score : St Clément Onze = 0 but, - 1 pt – Vergigny = 4 buts, 3 pts.

Mr Rollin n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération et ni à la décision de ce dossier.

Match 52783.1 du 15.02.20 Auxerre Stade 2/Rosoirs – Auxerre Sp Citoyens U15 D1

La commission,

- attendu qu'aucun délégué n'est inscrit sur la feuille de match informatisée,
- vu les dispositions de l'article 17 du règlement des championnats jeunes du District de l'Yonne : Fonctions du délégué : alinéa B - définition des généralités : « Pour chaque rencontre, au même titre que le rôle d'arbitre le rôle de délégué est attribué à une personne physique... Quand le District ne désigne pas de représentant officiel, ce rôle est à la charge d'un dirigeant licencié majeur du club recevant avec obligation de tenir le rôle de délégué sous peine de match perdu. Un match ne peut avoir lieu sans délégué. Le nom du délégué figure sur la feuille de match dans l'emplacement prévu à cet effet.
- attendu qu'il en ressort que le match s'est joué sans délégué,

Par ce motif,

- donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Auxerre Stade 2/Rosoirs au bénéfice de l'équipe de l'équipe d'Auxerre Sp Citoyens,
- score : Auxerre Stade 2/Rosoirs = 0 but, - 1 pt – Auxerre Sp Citoyens = 3 buts, 3 pts.

Match 52568.1 du 15.02.20 Monéteau/Venoy – Chevannes U15 Départemental 2 gr C

La commission,

- attendu qu'aucun délégué n'est inscrit sur la feuille de match informatisée,

- vu les dispositions de l'article 17 du règlement des championnats jeunes du District de l'Yonne : Fonctions du délégué : alinéa B - définition des généralités : « Pour chaque rencontre, au même titre que le rôle d'arbitre le rôle de délégué est attribué à une personne physique... Quand le District ne désigne pas de représentant officiel, ce rôle est à la charge d'un dirigeant licencié majeur du club recevant avec obligation de tenir le rôle de délégué sous peine de match perdu. Un match ne peut avoir lieu sans délégué. Le nom du délégué figure sur la feuille de match dans l'emplacement prévu à cet effet.
- demande à l'arbitre officiel, Mr Laurencot Antoine Galaad, de fournir un rapport écrit concernant l'absence de délégué,
- rapport à envoyer au secrétariat du district pour mardi 25 février 2020, date impérative.

ABSENCES D'ARBITRES

La commission prend note des absences des arbitres pour les matchs suivants et transmis à la C.D.A. :

- U18 D1 du 15.02.20 Auxerre Sp Citoyens – Aillant
- U18 D2 gr A du 15.02.20 Fontaine La Gaillarde – Pont/St Denis
- U18 D2 gr B du 15.02.20 Champs Sur Yonne – St Fargeau

9. Désignation de délégué

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 23 février 2020

- D2 gr A 50411.2 St Denis Les Sens – Sens Jeunesse : Mr Ménard José

10. Matchs amicaux

La commission enregistre les matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Joigny : le 15 février 2020 / match amical jeunes
- Joigny : le 16 février 2020 / match amical seniors

Ces matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

11. Prochaines réunions

- Mercredi 26 février 2020
- Mercredi 4 mars 2020

Fin de réunion à 18 h 10.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Commission
Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance
Pascal Rollin